

Certificat canadien d'éducation des adultes (CCEA) de la Nouvelle-Écosse Formulaire de demande de mesures d'adaptation pour le test

Des mesures d'adaptation sont approuvées au cas par cas pour les candidates et candidats souffrant d'une maladie ou d'un trouble de l'apprentissage médicalement diagnostiqué. Pour examiner et déterminer l'approbation des mesures d'adaptation demandées, nous avons besoin d'une documentation émanant d'une ou d'un spécialiste agréé, indiquant un diagnostic précis et des recommandations particulières pour les mesures d'adaptation, ainsi que les raisons qui les justifient.

Les **supports universels** seront disponibles à l'écran pour l'ensemble des candidates et candidats. Les aides suivantes peuvent être activées pendant les tests et ne doivent pas faire l'objet d'une demande :

- Superposition des couleurs de l'écran
- Fonction de zoom
- Surligneur de texte/lecteur de ligne à l'écran

Section 1 : À remplir par la personne responsable du test du CCEA

1A : Informations personnelles et divulgation d'informations

Nom	Prénom	Deuxième prénom	
Date de naissance (JJ-MM-AAAA)		Âge	
Adresse postale	Ville	Province	Code postal
Numéro de téléphone	Courriel		

Divulgation d'informations : J'autorise les responsables de l'école et mes prestataires de soins de santé à divulguer mes dossiers scolaires ou mes dossiers médicaux ou psychologiques à l'administration du CCEA de la Nouvelle-Écosse et à ses porte-parole dans le cadre de ma demande de mesures d'adaptation pour les tests.

Programmation : Je comprends que les tests ne peuvent être programmés tant que mes mesures d'adaptation n'ont pas été approuvées. Si je planifie un test avant d'avoir reçu l'approbation, j'utiliserai une des trois tentatives de test pour l'année civile. Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide de candidature au CCEA de la Nouvelle-Écosse.

Signature de la personne qui passe le test

Date (JJ-MM-AAAA)

Section 2 : À remplir par la ou le professionnel agréé

2A : Mesures d'adaptation et arrangements particuliers

Les mesures d'adaptation ou les arrangements particuliers sont des mesures de soutien qu'une personne candidate peut demander à juste titre en fournissant une note d'une ou d'un médecin ou des documents justificatifs, définissant les limitations fonctionnelles actuelles de ladite personne liées à une condition médicale diagnostiquée ou à un trouble de l'apprentissage qui pourrait affecter sa capacité à passer les tests dans des conditions normales. Les pièces justificatives doivent être claires, afin que la justification de la demande puisse être correctement évaluée.

Veuillez préciser ci-dessous les types de mesures d'adaptation demandés et vous assurer que les documents joints sont suffisants pour étayer la demande.

1. **Arrangements particuliers**

Exemples de documents justificatifs acceptés pour les arrangements particuliers : Lettre ou rapport Par une ou un médecin généraliste

OU BIEN

2. **Mesures d'adaptation particulières**

Exemples de documents justificatifs acceptés pour les mesures d'adaptation particulières : Lettre ou rapport d'une ou d'un médecin spécialiste, évaluation psychopédagogique, lettre ou rapport d'une diagnosticienne ou d'un diagnosticien spécialisé dans les troubles de l'apprentissage (c.-à-d. psychologue ayant une formation pédagogique ou développementale, ergothérapeute, orthophoniste, etc.).

Veuillez indiquer les mesures d'adaptation nécessaires pour prendre en charge votre état de santé ou votre trouble d'apprentissage diagnostiqué.

** Veuillez noter que tous les centres de test sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Certaines mesures d'adaptation ne sont disponibles que dans des centres de test précis; tous les centres de test ne peuvent pas offrir toutes les mesures d'adaptation.*

Arrangements particuliers :

- Temps prolongé
- Salle privée
- Pausés surveillées (préciser la fréquence en minutes) : _____
- Autre : _____

Mesures d'adaptation particulières :

- Dictée (synthèse parole-texte) + salle privée
- Autre : _____

Veillez noter les exigences suivantes pour que la documentation soit prise en compte dans la demande de mesures d'adaptation :

- *Le rapport doit être rempli par la ou le spécialiste agréé et indiquer la certification ou le permis d'exercer;*
- *Le rapport doit être rédigé sur du papier à en-tête officiel et signé par la ou le spécialiste agréé;*
- *Le rapport doit fournir un diagnostic accompagné de documents justificatifs de l'état de santé ou du trouble d'apprentissage;*
- *La documentation sera considérée comme suffisamment récente si elle a été remplie au cours des trois dernières années (une documentation plus ancienne peut être prise en considération à défaut de pouvoir fournir autre document sans charge ou dépense excessive).*

Fournissez toute information supplémentaire que vous souhaiteriez voir prise en considération lors de l'examen de cette demande.

** Si vous ne pouvez pas obtenir la documentation d'une ou d'un spécialiste agréé, veuillez communiquer avec l'administration du CCEA de la Nouvelle-Écosse par courriel à l'adresse caec@novascotia.ca.*

Veillez renvoyer les candidatures dûment remplies à :

Courriel : caec@novascotia.ca

Adresse postale :

C.P. 697

Halifax (N.-É.) B3J 2T8

Réservé à l'usage du bureau :

Approbation par l'administration du CCEA

Approbation : Oui Non

Signature (initiales) : _____

Date (JJ-MM-AAAA) : _____/_____/_____